

BUDGET PARTICIPATIF 2023

Cette année, pour la deuxième année consécutive, la Commune de Grâce-Hollogne a alloué un budget de 30.000 euros pour la mise en place de projets de quartier proposés par les citoyens.

Le budget participatif est un des outils de la politique générale de participation citoyenne. En soumettant des idées et en élaborant des projets du début jusqu'à la concrétisation, les habitants deviennent partenaires de la Commune dans son travail d'identification des besoins et d'amélioration du cadre de vie. De plus, cette opération permet aux citoyens de mieux comprendre la réalité des procédures administratives d'une administration. C'est l'occasion, pour les associations, comités et groupements, de réaliser leurs idées et projets afin d'améliorer et d'embellir l'espace public.

Cette deuxième édition a débuté en avril, par le biais de séances d'informations au sein des quartiers, dans le but de rassembler les citoyens porteurs d'idées, de les soutenir et de les accompagner au travers des différentes démarches.

C'est le 1^{er} mai que l'appel à candidature a été lancé, chaque groupement de citoyens ayant l'opportunité de proposer un projet qui lui tenait à cœur. Lors de cette étape, plusieurs dossiers de candidature ont été rendus et chaque porteur de projet a eu l'opportunité de présenter celui de son groupement lors de la « Présentation publique » en date du 11 septembre. S'en est suivie la phase de vote, par un Jury composé de membres du Conseil communal et d'agents communaux spécifiques. Pour finir la sélection, sept projets ont été validés par le Collège communal.

Pour finir et afin de mettre à l'honneur les groupements et ASBL élus, une cérémonie de remise de prix s'est tenue, le 29 novembre, en la salle du Conseil communal. Lors de ce moment convivial, un bilan de l'état d'avancement des projets 2022 a été brièvement présenté et l'*ASBL la Maison Familiale* est venue nous rendre compte de son avancée dans le projet « *Happy'Culture* ».

PROJETS SÉLECTIONNÉS :

- ❖ **Aménagement et embellissement du quartier d'Aulichamps** pour l'amélioration des espaces publics et du cadre de vie - Présenté par le « Comité collectif d'Aulichamps » – **3.500 €** ;
- ❖ **Aménagements dans la cité de Bierset, autour de la plaine de jeux** - Présenté par le « Collectif de citoyens de Bierset » – **4.100 €** ;
- ❖ **Implantation d'un parc Canin sur le site du Corbeau** – Présenté par l'ASBL « la Maison des Berlurons » – **5.600 €** ;
- ❖ **Aménagement, sécurisation et embellissement au sein du quartier de Grâce** – Présenté par un « Groupement de citoyens » – **3.400 €** ;
- ❖ **Aménagement du « Chemin du Tram »** en promenade balisée à Horion-Hozémont Présenté par le "Comité informel d'Horion-Hozémont " – **3.200 €** ;
- ❖ **Jardiner pour mieux manger**, avec l'aménagement d'un potager collectif et d'un espace détente – Présenté par l'ASBL « Bouge ton Quartier Grâce-Hollogne » - **6.700 €** ;
- ❖ **Aménagement de bancs le long de la rue de Ruy** - Présenté par les « Amis de Ruy » – **2.500 €**.

CONTINUITE :

Dans les prochaines semaines, les services communaux, de concert avec les citoyens investis dans les projets, vont pouvoir passer à la phase de concrétisation des actions sur le territoire, avec le soutien de la Commission d'Accompagnement.

Vous avez, vous aussi, des idées et des projets que vous aimeriez mettre en place au sein de votre quartier, avec votre groupement ou vos voisins ?

Prenez contact avec le service Égalité des Chances – Participation Citoyenne (ECPC) et ne manquez pas l'appel à candidature 2024 qui sera diffusé sur le site communal et les réseaux sociaux, en temps voulu.

Pour plus d'informations :

Service ECPC : 04/229.95.41

jessica.baillien@grace-hollogne.be - 0484/36.27.14

Page Facebook officielle : «Commune de Grâce-Hollogne_Officiel»

Site Internet : www.grace-hollogne.be

